

Jean REBIER (1879-1966)

Originaire du Mas de l'Aurence dans la banlieue de Limoges, Jean Rebier a été imprégné dès son jeune âge par la langue et la culture limousines. Délicat poète lyrique, son œuvre restera l'ardent reflet de son attachement profond au terroir limousin. Majoral du félibrige, il publie de nombreux recueils de poèmes et crée de nombreuses revues. Publié en 1935 par les Editions Limousines de **J. Laguëny**, « Per Divertir le Gent » est un recueil où éclatent sa belle sensibilité et sa parfaite maîtrise de la langue limousine. Grâce aux mélodies traditionnelles d'**André LE GENTILLE**, les poèmes deviennent des chansons « dont la musique a l'air d'être en patois ».

Par l'édition de ce disque se réalise le vœu si bien exprimé par **Jean Rebier** : « **N'oblidem pas las chançons que sus nostra barça chantava la granda mair que nos ninava quand n'eram dins los borrassons** ». (N'oublions pas les chansons que sur notre berceau chantait la grand-mère qui nous berçait quand nous étions dans les couches.)

1 - Qu'es uei que nos fam gerba bauda,
Qu'es uei que nos mingem lo jau.
Einuech n'auram la testa chauda,
Deman la feure dins los piaus.

2- Sur la darriera charretada
Qu'es me qu'ai plantat lo bouquet.
I ai possat 'na bon' esluïada,
Aura vau chantar mon coplet.

3- Per bien chabar quela jornada,
Qu'es deu bon vin que nos beuram.
Far petar los uelhs dins la coada,
Quò ne vau res per los paisants.

4- Bufa, piaron, dins ta chabreta.
Fai veire que t'as de la len.
Emb la mion que ne 'n lebreta
Vòle dansar lo pelele.

5- Quò n'es pas tots los jorns balada.
Si quete sern nos som contents,
N'am pro sufert tota l'annada
Dau solelh mai dau meschaent temps.

Refrain

Nos som 'qui per chantar mai
beure,
Portatz-nos de queu vin claret.
Iò'aime mas mon gobelet,
V'autres podetz me creire,
Iò n'aime mas mon gobelet
Quant eu es plen.

1- C'est aujourd'hui que nous faisons gerbe bauda
C'est aujourd'hui que nous mangeons le coq
Aujourd'hui nous aurons la tête chaude,
Demain la fièvre dans les cheveux.

2- Sur la dernière charretée,
C'est moi qui ai planté le bouquet,
J'ai poussé une bonne huée,
Maintenant, je vais chanter mon couplet.

3- Pour bien achever cette journée,
C'est du bon vin que nous boirons,
Faire refléter les yeux dans la « cassotte »
Cela vaut rien pour les paysans.

4- Souffle, pierrot, dans ta chabrette,
Fais voir que tu as du souffle,
Avec la Marion, qui en trépigne,
Je vais danser le «pélélé».

5- Ce n'est pas tous jours fête,
Si ce soir nous sommes contents,
Nous avons assez souffert toute l'année
Du soleil et du méchant temps.

Refrain

Nous sommes là pour chanter et boire,

Portez-nous de ce vin claret,
Je n'aime mieux mon gobelet,
Vous en pouvez me croire,
Je n'aime mieux mon gobelet
Que quand il est plein.

Musico de
ANDRÉ LE GENTILE.

Quant o ei ple.
pié f o rit.

Avec l'aimable autorisation de la famille. Nos remerciements en particulier au Docteur Jean Deblois Majoral du felibrige, petit fils de Jean REBIER pour son aide précieuse.

Avec la collaboration technique de Michel Valière, Ethnologue du Conseil Régional et de la DRAC Poitou-Charentes.

Avec l'aide du Conseil Général de la Charente.

PER DIVERTIR LA GENT
de Jean Rebier

Dans cet avant-propos, en guise de préface, il nous a semblé que notre premier devoir était de remercier tous ceux qui ont contribué à la publication de la présente cassette. Tout particulièrement, notre reconnaissance va au Conseil Général de la Charente et à l'A.D.D.M qui ont permis à la partie occitane de notre département (la Charente-Limousine) d'exprimer un peu de son identité culturelle.

Mais nous savons bien que nous ne sommes qu'une modeste partie de la Charente et nous devons donc, envers nos concitoyens de langue d'Oil, quelques explications :

- d'abord, la traduction en français des limousins de **Jean REBIER**. La traduction est souvent, hélas, une trahison. Le riche vocabulaire et la syntaxe limousine de notre moderne troubadour n'ont pas toujours facilité notre tâche et en ont « cassé » souvent la poésie. Il ne pouvait en être autrement.

- de plus, **M. VALIERE**, ethnologue régional, délégué par la D.R.A.C. Poitou-Charentes, a demandé que ces chants soient enregistrés « a capella ». Évidemment, cela est conforme à la tradition, puisqu'ils étaient ceux des réunions de famille (communions, mariages, etc..) et des réunions de voisinage (moissons, battages, vendanges, veillées) où il n'y avait jamais d'accompagnement musical.

Cela n'a pas facilité la tâche de nos interprètes et peut expliquer des imperfections musicales bien pardonnables, voire révélatrices de notre souci de vérité.

Puissent les habitants de la Charente-Limousine y reconnaître un peu de leur âme et ceux du reste du Département y puiser une connaissance plus profonde de la culture occitane.

Alors, l'action culturelle de notre Conseil Général y trouvera sa juste et noble récompense.

Valentin DEGORCE
Vice-Président de la Maintenance
du Limousin